

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 4 juin 2012

Présents : Pascal MARLIN, Éliane GILLET, Christelle GENTIT, Odile PRETOT, Serge BONFICO, Didier LOUVEAU, Robert LOCATELLI, Vincent PASSANI, Philippe GUYOT, Charline ROUX, René BLACHE et Caroline PARIS

Absent excusé : Valérie TRAMUT

1- Approbation du dernier compte-rendu

Approbation à l'unanimité

2- Participation aux journées régionales à Noidans-Le-Ferroux – 23 et 24 mai 2012

retour d'expérience de Robert suite à sa participation aux journées.

Rappel : l'URASCE subventionne à hauteur de 150€ les ASCE organisant des challenges sportifs ouverts aux autres ASCE de la région. Par ailleurs, 10€ par adhérent sont octroyés par l'URASCE pour les activités organisées complétés par 10€ pour le transport. Dans ce contexte, il faudra prévoir les activités sportives pour l'année prochaine afin de les présenter à l'URASCE.

Il a été demandé, lors de ces journées, le paiement du FAR – 200€

Pour les journées DASCE, il faudra adresser rapidement un mail à l'URASCE pour communiquer le nombre de participants.

Afin de répertorier notre site sous Giseh, Vincent doit contacter Jean-Jacques Soulier, webmestre de la FNASCE.

Concernant la manifestation « Cultures en fête », 4 ASCE vont participer (21-39-58-89.)

3- Journées DASCE à la Bourboule du 3 au 5 octobre 2012

Odile, Charline et Robert y participeront. La date limite d'inscription est fixée au 15 juin prochain. Charline complète le dossier d'inscription.

4- Trésorerie

Pascal doit rapidement communiquer à Valérie le PV de l'AG.

5- Cotisations

108 adhérents à ce jour.

Il est convenu que pour tout nouvel arrivant en DREAL, ayant déjà cotisé à l'ASCE du lieu de sa précédente affectation, il ne serait pas demandé le paiement de la cotisation de l'ASCE DREAL FC pour bénéficier des avantages proposés par l'association.

6- Réservation des salles pour les expositions

Pour toutes les expositions, les adhérents doivent passer par Serge qui s'occupe de la gestion du planning de réservation des salles.

Il est proposé d'établir un plan de prévention délivré à chacun des exposants afin de décharger l'association et la DREAL en cas d'incident.

A partir du 1er septembre prochain, Caroline remplacera Serge pour la gestion des expositions.

7- Machines à boissons du 17E

Suite au mail de Lucrèce Rouget, Vincent et Philippe ont la mission d'améliorer l'affichage, notamment des prix, de la machine à boissons chaudes.

8- Courriers

En l'absence de Didier, Vincent est chargé de faire la navette entre les 2 bâtiments afin de transmettre le courrier à Caroline qui le dispatchera ensuite aux personnes concernées.

9- Commission Culture

Les personnes en charge de la billetterie sont :
pour le 17E : Christelle et Odile
pour le 21B : Charline et Serge

Le Comité Directeur a décidé de ne pas rembourser la carte de piscine d'H.Fagard.

Bilan positif pour la billetterie Foire Comtoise : 35 entrées vendues aux adhérents.

Concernant la soirée cabaret à Salins Les Bains : le montant de la soirée spectacle est de 65€ (au lieu de 68€) sous réserve que 40 personnes soient inscrites. Le Comité Directeur a donc décidé de ré-examiner l'opportunité d'organiser une telle soirée en fin d'année en fonction de la trésorerie.

Christelle va adresser un mail aux adhérents afin de savoir combien d'entre eux seraient intéressés pour participer à une sortie au Château Médiéval de Guédelon le 15 ou 22 septembre prochain sachant que l'ASCE 70 veut réserver un bus pour y aller. Le Comité Directeur propose une participation de l'association à hauteur de 10€ par participant.

10- Commission Entraide

L'Arbre de Noël se déroulera le 15 décembre prochain à la nouvelle salle de Morre (280m²) – coût de la location : 100€.

Le spectacle sera donc assuré par la compagnie des 3 chardons. Eliane doit préciser à René si la compagnie a besoin d'une estrade.

10 enfants du Secours Populaire seront invités à cette journée.

Il faudra envisager l'achat d'une nouvelle tenue pour le père Noël.

11- Commission Sport

Le tournoi de ping-pong rencontre un beau succès avec 16 participants. Le 2ème tour va commencer, le tirage au sort des matchs à venir s'est déroulé en début de réunion et sera communiqué par mail aux participants.

La finale aura donc lieu le jeudi 28 juin à 17h. Serge doit envoyer un mail aux joueurs pour déterminer le nombre de personnes présentes. A l'issue de ce match, un pot sera organisé par l'association.

Des lots seront alors remis aux 2 finalistes du tableau principal et aux 2 finalistes de la consolante ainsi qu'au tout dernier du tournoi.

Concernant la sortie moto du 1er juillet prochain, 3 personnes sont inscrites pour le moment sachant que la date limite d'inscription est fixée au 15 juin. Le repas se fera aux Rousses et sera suivie d'une visite des caves d'affinage du Comté. Le coût de la sortie étant évalué à 30€, le Comité Directeur a voté à l'unanimité une participation de 18€ par personne.

17 personnes – 8 membres du Comité et 9 autres adhérents - ont participé à l'initiation au Golf organisée par Robert.

L'ASCE DREAL FC ne subventionnera pas l'achat des tickets de karting pour Pusey. En revanche, Robert a pour projet d'organiser un challenge karting en septembre prochain qui sera proposé aux ASCE de la région. Dans ce cadre, une subvention de 150€ de la part de l'URASCE pourra nous être allouée.

Concernant l'ensemble des challenges nationaux en cours, Robert n'a pas eu de retour suite aux différents mails envoyés à nos adhérents.

**Prochaine réunion du Comité Directeur le mardi 4 septembre 2012 à 11h30,
salle Pescador**

Besançon, le 6 juin 2012
La secrétaire,

Caroline PARIS